Nettoyage des locaux tertiaires, d'hébergement, d'hôtellerie, de plonge et prestation de plonge
Au profit des unités et formations bénéficiaires soutenues par le GSC de METZ VERDUN

ANNEXE 4 au CCTP du DAF_2025_000350

GSC de METZ VERDUN

Lot 1 – METZ
Lot 2 – THIONVILLE
Lot 3 – VERDUN/ETAIN/THIERVILLE SUR MEUSE

Plonge

Prestations spécifiques (à la demande occasionnelles)

Lors de prestations spécifiques, le personnel pourra être appelé à effectuer des heures supplémentaires le midi ou en soirée. Ces prestations seront effectuées sur demande de la formation et seront indiquées au plus tard au titulaire quinze jours avant l'événement.

Le gérant d'activité se mettra en relation directement avec la société titulaire pour fixer les dates et heures de mise en place des équipes.

Ces prestations doivent être évaluées financièrement afin d'être couvertes lors de la demande de l'enveloppe budgétaire.

Pour le lot 1 – cercle de Metz (Séré de Rivière)

Un nombre de 3 prestations supplémentaires annuelles est à prévoir.

Chaque année : des repas régimentaires, repas de la fête de l'arme, des passations de commandement du chef de corps, repas de chasse.
Chaque activité correspond à une prestation pour environ 50 à 400 personnes avec apéritif dînatoire et/ou repas servi à table ou en buffet.
Début généralement vers 11 heures ou 19 heures, fin des prestations aux alentours de 16 heures ou minuit.

Auxquelles s'ajoutent des prestations de prestige pour les réceptions d'autorités ou événements sur tous les sites de Metz. Chaque activité correspond à une prestation pour environ 50 à 400 personnes avec apéritif dînatoire et/ou repas servi à table ou en buffet.
Début généralement vers 11 heures ou 19 heures, fin des prestations aux alentours de 16 heures ou minuit.

Pour le lot 2 – cercle de Thionville (Jeanne D'Arc)

Un nombre de 3 prestations supplémentaires annuelles est à prévoir.

Chaque année : des repas régimentaires, repas de la fête de l'arme, des passations de commandement du chef de corps, repas de chasse.
Chaque activité correspond à une prestation pour environ 50 à 400 personnes avec apéritif dînatoire et/ou repas servi à table ou en buffet.
Début généralement vers 11 heures ou 19 heures, fin des prestations aux alentours de 16 heures ou minuit.

Auxquelles s'ajoutent des prestations de prestige pour les réceptions d'autorités ou événements sur tous les sites de Thionville. Chaque activité correspond à une prestation pour environ 50 à 400 personnes avec apéritif dînatoire et/ou repas servi à table ou en buffet.
Début généralement vers 11 heures ou 19 heures, fin des prestations aux alentours de 16 heures ou minuit.

Pour le lot 3 – cercle de Verdun/Etain/Thierville sur Meuse (le Rozelier, Mantoux, Maginot)

Un nombre de 20 prestations supplémentaires annuelles est à prévoir.

Chaque année : des repas régimentaires, repas de la fête de l'arme, des passations de commandement du chef de corps, repas de chasse.
Chaque activité correspond à une prestation pour environ 50 à 600 personnes avec apéritif dînatoire et/ou repas servi à table ou en buffet.
Début généralement vers 11 heures ou 19 heures, fin des prestations aux alentours de 16 heures ou minuit.

Auxquelles s'ajoutent des prestations de prestige pour les réceptions d'autorités ou événements sur tous les sites. Chaque activité correspond à une prestation pour environ 50 à 600 personnes avec apéritif dînatoire et/ou repas servi à table ou en buffet.
Début généralement vers 11 heures ou 19 heures, fin des prestations aux alentours de 16 heures.

Les prestations se déroulent sur base mais pas systématiquement au sein du restaurant. Cela implique un retour de la vaisselle pour nettoyage après la prestation. Donc décalée par rapport aux horaires habituels.

Le service demandé sera alors équivalent à celui demandé pour un service classique, à savoir :

- réceptionner la vaisselle sale (débarrassée sur plateaux ou directement à la main.) ;
- assurer le nettoyage de l'ensemble de la vaisselle par passage en machine à laver, contrôle de propreté et rangement de la vaisselle aux endroits adéquats ;
- assurer le nettoyage en fin de prestation des deux machines à laver ;
- assurer le nettoyage des locaux de plonge et des poubelles après celui des machines ainsi que le changement des containers poubelles, si nécessaire.